

Envoyé en préfecture le 06/07/2018

Reçu en préfecture le 06/07/2018

Affiché le

ID : 029-242900835-20180702-D18_134-DE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de LOCQUENOLE

Taxe d'aménagement

Conformément aux délibérations du conseil Municipal du 24 novembre 2011 et du 26 mars 2013, la taxe d'aménagement a été majorée sur certains secteurs constructibles et non construits de la commune. (voir cartographie ci-jointe)